Observatoire paritaire, prospectif et analytique des métiers et qualifications de la Métallurgie

CERTIFICATIONS

BDC • La réalisation des réglages nécessaires pour stabiliser une production

Produire - Réaliser

Conduite, réglage d'équipements industriels
Usinage - Outillage

ACTIVITÉS

En fonction des différents contextes et/ou organisations des entreprises, les missions ou activités du titulaire portent sur :

- Il s'agit de préparer les équipements qui seront utilisés dans le cadre des opérations de d'usinage.
  Pour cela, il est nécessaire de démonter et monter les éléments de la machine notamment les outils et les montages d'usinage, procéder aux réglages simples afin d'assurer la production sur la machine-outil.
  L'opérateur doit exploiter la documentation et les outils dédiés à la production ou au contrôle qui sont à sa disposition sur son poste.
  D'une manière générale l'opérateur utilise l'ensemble des moyens adaptés aux opérations d'usinage qu'il aura à effectuer conformément aux instructions dont le mode opératoire d'usinage, il veille à appliquer les consignes de sécurité liées à son activité.

COMPÉTENCES

- Préparer les équipements de la machine-outil à commande numérique
- Démonter, monter les éléments de la machine-outil à commande numérique (montage d'usinage et outillages)
- Procéder à des réglages simples pour réaliser la production sur machine-outil à commande numérique.

© Tous droits réservés
Utilisation des données en libre accès sous réserve de citer la source « Observatoire de la métallurgie » pour toute diffusion

Observatoire paritaire, prospectif et analytique des métiers et qualifications de la Métallurgie

CERTIFICATIONS

> Les interlocuteurs

- L'UIMM territoriale la plus proche
- Représentant des salariés
- Directement en entreprise
- Conseiller d'orientation
- Conseiller en évolution profesionnelle : Pôle emploi, APEC…

> Identification

N° Cert. : (CQPM 0009)
État : Active
RNCP : RNCP

> Dispositif d'accès

Qui peut accéder à la certification ?

- Jeunes et adultes
- Salarié(e)s
- Intérimaires
- Demandeurs d'emploi

Comment accéder à la certification ?

Par la formation

- CPF
- CPF transition professionnelle
- Contrat de professionnalisation expérimental
- Plan de développement des compétences
- POE (Individuelle/collective)

Par la Validation des Acquis de l'Expérience

- Période de Professionnalisation
- Plan de formation
- CPF
- Congé VAE

© Tous droits réservés
Utilisation des données en libre accès sous réserve de citer la source « Observatoire de la métallurgie » pour toute diffusion